



ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS ■ ■
D'EPCI DES CÔTES-D'ARMOR



Directrice de la Publication : Armelle BOTHOREL – Rédacteur : Frédéric LE MOULLEC
Membre du Comité de rédaction : Carine DESGUÉ

Édito

Pour des services de proximité de qualité et durables

Notre département est depuis le 1^{er} janvier 2017 composé de huit intercommunalités.

Cette nouvelle configuration territoriale amène nécessairement à reconsidérer l'offre et l'organisation des services existants.

Qu'ils soient publics ou privés, ces services doivent s'inscrire dans une démarche stratégique et prospective.

Pour ce faire, une étape importante réside dans l'analyse des données recueillies pour la réussite de nos projets de territoire. Les enseignements doivent faire l'objet d'une concertation entre élus. Sans un diagnostic partagé, il sera difficile de construire un projet de territoire approprié et adapté.

Un développement équilibré des territoires via la recherche d'un maillage pertinent constitué de polarités est essentiel dans l'organisation services à la population. Ceci fait l'objet de débats à nos réunions PLU-i, SCOT, PDU, PLH...

Au service de l'intérêt général, l'ambition qui nous anime est d'anticiper pour ne pas subir et de faire ensemble.

Armelle BOTHOREL
Présidente de l'AMF 22

1 – VIE DE L'ASSOCIATION

Réunion d'information – 18-05-18

En partenariat avec la SMACL

« Dommages aux tiers et la réception de chantier... »

Elle s'est déroulée à la salle des Roches Plates à La Méaugon et a réuni 30 personnes.

Conseil d'Administration Extraordinaire – 18-05-18

**L'école : un service public de proximité
en interrogation sur notre territoire**

Ce Conseil d'Administration Extraordinaire a fait suite à la réunion du mois d'avril dernier qui s'est déroulée à la Mairie de Guingamp.

2 – INFORMATIONS EXTÉRIEURES

ADALEA

Formation Valeurs de la République et laïcité – Loudéac

Faisant suite aux engagements du **Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté** (CIEC) du 6 mars 2015, réaffirmés les 26 octobre et 13 avril derniers, l'Etat par l'intermédiaire des DRJSCS a lancé un plan de formation *Laïcité et Valeurs de la République* prioritairement destiné aux professionnel.le.s / bénévoles en contact direct avec les publics, pour leur permettre d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse.

Dans ce cadre, ADALEA a été habilité par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Bretagne pour dispenser des **actions de formations « Valeurs de la République et laïcité »** en direction des **professionnel.le.s / bénévoles en charge de l'accueil et de l'accompagnement des usagers**. Les publics ciblés par cette formation :

- ✖ Les animateur.trice.s, éducateur.trice.s et enseignant.e.s en charge des publics enfants et jeunes, les tuteur.trice.s de volontaires en service civique, les formateur.trice.s de l'animation volontaire, les stagiaires des formations fédérales préparant les bénévoles à l'encadrement ou l'animation des activités sportives,...
- ✖ Les personnels d'accueil, d'orientation et de médiation en relation avec les usagers et concourant
- ✖ à une mission de service public.
- ✖ Les autres personnels intervenant sur l'espace public (personnels de centres sociaux, MJC, Maisons pour tous, équipes-projet politique de la ville, médiateurs, gardien.ne.s d'équipements ou d'immeubles, agent.e.s de développement, etc.).

2 sessions de formation de 2 jours animées par ADALEA sont toujours ouvertes :

- à Loudéac les 29 et 30 mai prochain
- à Saint-Brieuc les 26 et 27 juin

Une participation de 25 € par personne pour les 2 jours de formation est demandée aux structures.

N'hésitez pas à vous inscrire à l'une des 2 sessions proposées en nous renvoyant le bulletin d'inscription joint. Vous trouverez en **annexes** :

1. Le programme détaillé de formation de la DRJSCS
2. La plaquette détaillée ADALEA relative aux 2 sessions organisées précisant les modalités et le bulletin réponse à nous retourner par mail à emploifformation@adalea.fr

Préfecture des Côtes d'Armor

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

Vous trouverez en **annexe 3** le texte de l'Appel du 18 juin 1940.

ADIL 22 : Permanences juin 2018

Vous trouverez en **annexe 4** la liste des permanences de l'ADIL 22 sur l'ensemble du département pour le mois de juin 2018. Pour information, l'ADIL est fermée pendant les vacances scolaires.

« L'ADIL 22 est une association d'accès au droit qui offre aux particuliers une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement. »

MNT

Le livre blanc

La MNT propose d'apporter sa contribution pour améliorer la santé et le mieux-être des territoriaux. Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://utileauquotidien.fr/livre-blanc/>

Vous trouverez en **annexe 5**, les préconisations et bonnes pratiques de la MNT

Gendarmerie Nationale

Brigade numérique

Vous trouverez en **annexe 6** une communication de la Gendarmerie Nationale relative à la création de la « Brigade Numérique » et en **annexe 7**, l'infographie.

3 – À NOTER SUR VOS AGENDAS

8 juin 2018 : Réunion d'information en partenariat avec la Caisse des Dépôts de 9 h à 12 h complexe culturel « Le Cap » à Plérin